

CONCOURS PROFESSEUR·ES DES ÉCOLES : UN NOUVEAU MÉPRIS MINISTÉRIEL



En novembre 2020, alors que le ministère de l'Éducation nationale annonçait qu'il y aurait 1000 postes de moins ouverts aux concours cette année (9890 en 2021 contre 10790 en 2020), la CGT Éduc'action dénonçait déjà cette saignée et ce reniement ministériel de faire du premier degré une « priorité ».

La répartition académique dévoilée cette semaine indique qu'en plus du reniement, il y a bien mépris ministériel à l'égard des territoires et des élèves les plus fragiles. En supprimant significativement des postes dans les académies de Créteil et de Versailles, le ministre assume son choix de ne plus aider ces territoires qui sont déjà les plus en difficulté et tous ces élèves lourdement touché·es par le décrochage scolaire généré par la crise sanitaire. Cette saignée est double puisqu'elle touche aussi le concours spécial traditionnellement réservé à ces académies (forte diminution à Créteil voire possible disparition à Versailles) et permettant de limiter la casse en matière de recrutement dans ces territoires. Une telle annonce est perçue par les personnels, les usager·ères mais aussi les collectivités, comme un véritable abandon assumé par le gouvernement et le ministre Blanquer. Cette maltraitance est aussi valable pour plusieurs territoires ruraux (l'académie de Limoges perd 30% de postes) ou fortement urbanisés (académies de Paris et de Nice).

Les coupes générales et les quelques académies bénéficiaires (Marseille, Lille, Montpellier, Rouen) ne peuvent sauver un bilan catastrophique.

Au-delà des chiffres, nous dénonçons ces fortes réductions d'ouverture de postes qui vont toucher directement, à court et moyen termes, les écoles, le travail des collègues et la qualité des apprentissages. Les chiffres 2021 ne sont malheureusement pas surprenants au regard de la politique gouvernementale instaurée et assumée depuis 2017 en matière d'éducation ou de Services publics. Pour la CGT Éduc'action, ils témoignent surtout aujourd'hui de la volonté du Président de la République de ne pas prendre en considération l'importance des Services publics (dans la Santé ou l'Éducation...) et la nécessité d'un plan d'urgence pour l'Éducation nationale (recrutements, salaires, conditions de travail...) dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale.

La CGT Éduc'action appelle tous les personnels à se mobiliser, dès maintenant et massivement, contre cette politique de destruction de nos biens communs et à proposer un autre avenir pour la Fonction publique.

Montreuil, le 18 mars 2021



**PLAN D'URGENCE
POUR L'ÉDUCATION**